



SERVICES ANIMALIERS
DE LA RIVE-SUD

Boucherville, le 3 novembre 2015

Adopter pour la vie, c'est pas bête!

Objet : Clinique de stérilisation ciblée permanente

Mesdames, messieurs,

Depuis 2012, Services Animaliers de la Rive-Sud place le bien-être animal au cœur de toutes ses actions et décisions. Organisme à but non lucratif, il accueille, soigne et héberge temporairement les animaux de compagnie errants ou abandonnés des villes de Longueuil, Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville. Par l'application de standards les plus élevés en matière de soins et d'hébergement et par la très grande visibilité de son service d'adoption, ceci en fait un organisme unique au Québec. De plus, il met tous les efforts pour retrouver les propriétaires des animaux perdus. Impliqué dans sa communauté, il vise à réduire la surpopulation animale par l'éducation des citoyens, la stérilisation et l'identification des animaux.

La présente vise à vous annoncer l'enregistrement de la clinique vétérinaire du refuge *Services Animaliers de la Rive-Sud* à titre de « **Clinique de stérilisation ciblée permanente** », dûment autorisée par l'OMVQ le 26 février 2015, et de son ouverture officielle prochainement.

L'objectif de cette clinique est la stérilisation des animaux qui n'ont pas la chance d'être suivis par un médecin vétérinaire soit les animaux errants, les animaux se retrouvant en refuge et les animaux des gens à faible revenu. Par ce fait, ces animaux demeurent à la base d'un problème de reproduction incontrôlée et qui remplissent malheureusement les refuges. Cette clinique travaillera ainsi dans le but de réduire le surplus d'animaux non désirés dans notre communauté.

N'aura pas accès à cette clinique qui veut. Pour avoir droit aux services de cette clinique, le propriétaire ou l'animal devra se qualifier à l'un de nos programmes ciblés en répondant au formulaire de qualification préalablement approuvé par l'OMVQ. Les demandeurs non éligibles à nos programmes se verront référer aux cliniques vétérinaires avoisinantes. Essentiellement, l'accès à un programme sera accordée en se basant sur :

- Le type d'animal (ex : errant, colonie, de ferme, etc.)
- Le type de demandeur (ex : refuge externe, MAPAQ, etc.)
- Un animal dont le propriétaire est à faible revenu avec preuves (ex : prestataire aide sociale, assurance invalidité, etc.)

Bien qu'amorcé entre nos murs, nous avons la volonté de solliciter votre participation dans l'élargissement du potentiel de nos programmes de stérilisation ciblée, convaincus que plus il y a d'intervenants œuvrant en collaboration contre la surpopulation animale, plus vite nous verrons des résultats dans notre communauté.

.../2



Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez surtout pas à nous contacter. Il nous fera plaisir d'échanger avec vous de façon constructive pour une situation meilleure pour nos animaux.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prie de recevoir mes salutations les meilleures.

Cordialement,



Dr. Vincent Paradis (m.v.)
Directeur des soins cliniques

VP/cm